

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00177

Numéro SIREN : 521 989 053

Nom ou dénomination : JC.M

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 2367

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

PALAIS DE JUSTICE
BP 645 3
02322 ST QUENTIN CEDEX

NOMODOS
10 BD LUNDY
51100 REIMS

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : JC.M

Numéro RCS : 521 989 053

Numéro Gestion : 2010B00177

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 22 R CHARLES DE GAULLE
: 02820 MAUREGNY EN HAYE

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2022

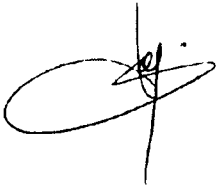
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 20/07/2023

Sous le numéro : 2367

Délivré à Saint-Quentin le 20 juillet 2023

Le Greffier,



--

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL J C M

22 Rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE

Tél : 03 23 24 20 91

Siret : 52198905300017



Cabinet Leclère & Associés

EXPERT COMPTABLE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GERANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL J C M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 22 Rue Charles de Gaulle 02820 MAUREGNY EN HAYE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 2 1 9 8 9 0 5 3 0 0 0 1 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	45 000
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	21 402
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	1 503 912
		Créances rattachées à des participations BB	BC	149 962
		Autres titres immobilisés BD	BE	1 353 950
		Prêts BF	BG	160 904
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 000
TOTAL (II) BJ		BK	1 754 842	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	316 716
		Autres créances (3) BZ	CA	3 124
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	10	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	11 223	
	TOTAL (III) CJ	CK	331 075	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	2 085 917	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL J C M		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 828 940)			DA	828 940	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	82 894	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	256 609	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(157 091)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 011 352	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	127 904	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	470 953	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12 494	
	Dettes fiscales et sociales			DY	201 476	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	90 370	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	903 200		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 914 552		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	843 153
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	21 044	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL J C M		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 022 965	FH		FI	1 022 965	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 022 965	FK		FL	1 022 965	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 688	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 032 657
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	110 507	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 131	
	Salaires et traitements*					FY	720 252	
	Charges sociales (10)					FZ	159 832	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*					GA	14 550
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 025 275
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 382	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 357	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 357	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	149 962	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 333	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	153 296	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(147 938)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(140 556)	

Désignation de l'entreprise		SARL J C M		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 421		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 421		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	17 224		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17 224		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(11 802)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 732		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 043 436		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 200 527		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(157 091)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)			IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *			HP	36 457	
		Crédit bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	9 688	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				17 224			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					5 421		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

2022

Annexe

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable
- Règles et méthodes comptables	x	
- Faits caractéristiques		x
- Actif immobilisé	x	
- Détail des immobilisations	x	
- Frais d'établissement		x
- Frais de recherche et de développement		x
- Fonds commercial		x
- Intérêts immobilisés		x
- Immobilisations en cours de production		x
- Approche par composant		x
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x
- Liste des filiales	x	
- Détail des amortissements		x
- Tests de dépréciation des immobilisations	x	
- Informations sur les stocks		x
- Etat des échéances des créances	x	
- Produits à recevoir	(Détail)	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x
- Dépréciation des immobilisations	x	
- Dépréciation des stocks		x
- Dépréciation des créances		x
- Dépréciation des valeurs mobilières		x
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x
- Composition du capital social		x
- Parts bénéficiaires		x
- Obligations convertibles échangeables		x
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x
- Tableau de variation des capitaux propres		x
- Provisions réglementées		x
- Provisions pour risques et charges		x
- Etat des échéances des dettes	x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x
- Charges à payer	(Détail)	
- Passifs sans évaluation fiable		x
- Primes de remboursement d'emprunts		x
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x
- Clause de réserve de propriété		x
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x
- Actions propres		x
- Règlement des difficultés des entreprises		x
- Charges constatées d'avance	(Détail)	
- Produits constatés d'avance		x

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL J C M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 914 553 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 157 092 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains	45 000			45 000
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	28 167	15 859		44 026
Immobilisations corporelles	73 167	15 859		89 026
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 664 817			1 664 817
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	1 665 817			1 665 817
ACTIF IMMOBILISE	1 738 983	15 859		1 754 842

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 859		15 859
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 859		15 859

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenu	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHOS 02840 EPPES	195 000	-595 145	99,98	-913 982
SC 5 M 02860 MAUREGNY EN HAYE	30 000	183 697	99,80	6 357
SARL A.A MEREAU JC 02820 MAUREGNY EN HAYE	800 000	1 603 067	99,88	195 334
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI LA FORTE TERRE 02820 MAUREGNY EN HAYE	782	-105 595	50,00	3 715
SCI 3 M.A.D.T 02700 CONDREN	7 000	117 222	35,71	27 699
SARL VALOR BAT 02700 CONDREN	25 230	405 996	44,83	60 914

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brut	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et garanties	Caution et autres garanties	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)	978 903	828 940	100 615		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	525 000	525 000	60 289		5 357
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	6 852	14 551		21 403
Immobilisations corporelles	6 852	14 551		21 403
ACTIF IMMOBILISE	6 852	14 551		21 403

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 492 970 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	160 904		160 904
Prêts			
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	316 717	316 717	
Autres	3 125	3 125	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 224	11 224	
Total	492 970	331 066	161 904

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	316 717
Total	316 717



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TITRES SARL KONTOMICHS	149 963	149 963	
TOTAL	149 963	149 963	

Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées	Total I			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	Total II			
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation		149 963		149 963
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations	Total III	149 963		149 963
TOTAL GENERAL (I + II + III)		149 963		149 963
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		149 963		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 903 200 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 045	21 045		
- à plus de 1 an à l'origine	106 860	46 813	60 047	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 494	12 494		
Dettes fiscales et sociales	201 477	201 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	561 324	561 324		
Produits constatés d'avance				
Total	903 200	843 154	60 047	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 15 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 44 881

(**) Dont envers les associés 470 953

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 876
INTERETS COURUS A PAYER	601
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	36 074
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 056
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	88 401
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 970
Total	134 978



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 224		
Total	11 224		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				107 049	107 049
Cumul exercices antérieurs				89 586	89 586
Dotations de l'exercice				5 762	5 762
Amortissements				95 348	95 348
Cumul exercices antérieurs				66 879	66 879
Exercice				22 845	22 845
Redevances payées				89 724	89 724
A un an au plus				12 902	12 902
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 800	5 800
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				18 702	18 702
A un an au plus				840	840
A plus d'un an et cinq ans au plus				230	230
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 070	1 070
Montant pris en charge dans l'exercice				36 457	36 457

SARL JC. M

SARL au capital de 828.940 €

521 989 053 RCS SAINT-QUENTIN

22, rue Charles de Gaulle

02820 MAUREGNY-EN-HAYE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

////////// Exercice clos le 31 décembre 2022 //////////

A l'associé de la société **JC. M**,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **JC. M** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



La note « participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe indique les modalités de dépréciation des titres de participation. Nous avons pu apprécier la valeur des titres comptabilisés à l'actif et valider le montant de la dépréciation constatée.

▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé**

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme professionnelle relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

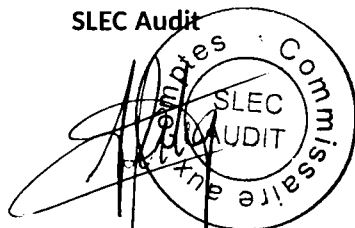
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laon, le 16 juin 2023

Le commissaire aux comptes
SLEC Audit

A circular stamp with the text "Commissaire aux Comptes" around the top and "SLEC AUDIT" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Richard GRATIA

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	45 000,00		45 000,00	45 000,00
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	44 025,67	21 402,68	22 622,99	21 314,67
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 664 816,50	149 962,50	1 514 854,00	1 664 816,50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 754 842,17	171 365,18	1 583 476,99	1 732 131,17
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	316 716,71		316 716,71	301 000,59
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				6 391,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 124,88		3 124,88	3 194,80
Autres créances				700,00
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10,00		10,00	10,00
Charges constatées d'avance	11 223,96		11 223,96	1 957,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT	331 075,55		331 075,55	313 254,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 085 917,72	171 365,18	1 914 552,54	2 045 385,42

Bilan

	Net en 31/12/21	Net en 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	828 940,00	828 940,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	82 894,00	82 894,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	256 609,87	276 863,09
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-157 091,55	-20 253,22
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 011 352,32	1 168 443,87
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	106 860,14	136 740,82
Découverts et concours bancaires	21 044,79	1 781,44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	127 904,93	138 522,26
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	470 953,22	513 123,44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 494,37	7 535,29
Personnel	17 247,01	17 665,20
Organismes sociaux	72 127,14	123 156,25
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 168,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	103 740,05	71 163,76
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 194,54	3 838,20
Dettes fiscales et sociales	201 476,74	215 823,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 370,96	1 937,15
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	903 200,22	876 941,55
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 914 552,54	2 045 385,42

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 022 965,73	100,00	1 070 622,47	100,00	-47 656,74	-4,45
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	1 022 965,73	100,00	1 070 622,47	100,00	-47 656,74	-4,45
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 022 965,73	100,00	1 070 622,47	100,00	-47 656,74	-4,45
MARGE BRUTE GLOBALE	1 022 965,73	100,00	1 070 622,47	100,00	-47 656,74	-4,45
Autres achats et charges externes	110 507,39	10,80	131 236,96	12,26	-20 729,57	-15,80
VALEUR AJOUTEE	912 458,34	89,20	939 385,51	87,74	-26 927,17	-2,87
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	20 131,32	1,97	18 941,32	1,77	1 190,00	6,28
Charges de personnel	880 085,42	86,03	938 082,76	87,62	-57 997,34	-6,18
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 241,60	1,20	-17 638,57	-1,65	29 880,17	-169,40
Reprises s/ charges et Transferts	9 688,65	0,95	10 467,72	0,98	-779,07	-7,44
Autres produits	3,16		7,86		-4,70	-59,80
Dot. amortissements et provisions	14 550,85	1,42	6 851,83	0,64	7 699,02	112,36
Autres charges	0,51		2,15		-1,64	-76,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 382,05	0,72	-14 016,97	-1,31	21 399,02	-152,67
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	5 357,14	0,52			5 357,14	
Charges financières	153 296,02	14,99	3 908,73	0,37	149 387,29	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-140 556,83	-13,74	-17 925,70	-1,67	-122 631,13	684,11
Produits exceptionnels	5 421,51	0,53	5,00		5 416,51	NS
Charges exceptionnelles	17 224,23	1,68	1 223,52	0,11	16 000,71	NS
Résultat exceptionnel	-11 802,72	-1,15	-1 218,52	-0,11	-10 584,20	868,61
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	4 732,00	0,46	1 109,00	0,10	3 623,00	326,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	-157 091,55	-15,36	-20 253,22	-1,89	-136 838,33	675,64

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations	x		
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations	x		
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL J C M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 914 553 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 157 092 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains	45 000			45 000
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	28 167	15 859		44 026
Immobilisations corporelles	73 167	15 859		89 026
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 664 817			1 664 817
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	1 665 817			1 665 817
ACTIF IMMOBILISE	1 738 983	15 859		1 754 842

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 859		15 859
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 859		15 859

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000	-757 138	66,65	-1 075 975
SC 5 M 02860 MAUREGNY EN HAYE	30 000	183 697	99,80	6 357
SARL A.A MEREAU JC 02820 MAUREGNY EN HAYE	800 000	1 603 067	99,88	195 334
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI LA FORTE TERRE 02820 MAUREGNY EN HAYE	782	-105 595	50,00	3 715
SCI 3 M.A.D.T 02700 CONDREN	7 000	117 222	35,71	27 699
SARL VALOR BAT 02700 CONDREN	25 230	405 996	44,83	60 914

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	978 903	828 940	100 615		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	525 000	525 000	60 289		5 357
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	6 852	14 551		21 403
Immobilisations corporelles	6 852	14 551		21 403
ACTIF IMMOBILISE	6 852	14 551		21 403

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 492 970 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	160 904		160 904
Prêts			
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	316 717	316 717	
Autres	3 125	3 125	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 224	11 224	
Total	492 970	331 066	161 904

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	316 717
Total	316 717

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TITRES SARL KONTOMICHOS	149 963	149 963	
TOTAL	149 963	149 963	

Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées	Total I			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	Total II			
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation		149 963		149 963
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations	Total III	149 963		149 963
TOTAL GENERAL (I + II + III)		149 963		149 963

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières 149 963

Dotations et reprises exceptionnelles

Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 903 200 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21 045	21 045		
- à plus de 1 an à l'origine	106 860	46 813	60 047	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 494	12 494		
Dettes fiscales et sociales	201 477	201 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	561 324	561 324		
Produits constatés d'avance				
Total	903 200	843 154	60 047	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 15 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 44 881

(**) Dont envers les associés 470 953

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 876
INTERETS COURUS A PAYER	601
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	36 074
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 056
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	88 401
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 970
Total	134 978

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 224		
Total	11 224		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				107 049	107 049
Cumul exercices antérieurs				89 586	89 586
Dotations de l'exercice				5 762	5 762
Amortissements				95 348	95 348
Cumul exercices antérieurs				66 879	66 879
Exercice				22 845	22 845
Redevances payées				89 724	89 724
A un an au plus				12 902	12 902
A plus d'un an et cinq ans au plus				5 800	5 800
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				18 702	18 702
A un an au plus				840	840
A plus d'un an et cinq ans au plus				230	230
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 070	1 070
Montant pris en charge dans l'exercice				36 457	36 457

SARL JC. M
Société à Responsabilité Limitée au capital de 828.940 €
Siège social : 22, rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE
521 989 053 RCS ST QUENTIN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 157.091 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice..... -157.091 €

Affectation

Au compte "Autres Réserves" -157.091 €

Totaux..... -157.091 € -157.091 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

